

solidarité à Guénange

Colis pour les aînés

11/12/2016 à 05:00

Vu 5 fois



La municipalité a procédé à la remise des colis aux personnes âgées de 68 ans et plus de la ville de Guénange. La distribution a été faite par le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.